



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le

12 FEV. 2026

Nos Réf. : CAB SFAPH/PCAI-AG/A-26-005225
Vos Réf. : votre courrier du 05.02.2026

Messieurs les Présidents,

Vous avez bien voulu m'adresser vos propositions pour comprendre et valoriser les honoraires des praticiens du bloc opératoire, que vous avez également remis au Premier ministre.

Je vous remercie pour votre contribution. Les propositions que vous formulez seront examinées avec attention, dans le cadre de l'organisation de l'offre de soins et de la valorisation des professionnels, en lien avec les enjeux d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Presidents, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphanie BIST

Stéphanie RIST

**Docteur Loïc KERDILÈS – Président de l'AAL
Docteur Bertrand de ROCHAMBEAU – Président du SYNGOF
Docteur Philippe CUQ – Président de l'UCDF
9 rue Ernest Cresson
75014 PARIS**

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP